

# 26 000 visages : mettre un visage sur ce qui est invisible

## Partage international n° [203](#) - Juillet 2005

Une centaine de cinéastes néerlandais se sont engagés dans la campagne 26 000 visages, afin d'attirer l'attention du public sur la vie des demandeurs d'asile et sur le sort de tous ceux qui seront expulsés des Pays-Bas et qui doivent retourner dans des pays où leur vie est souvent menacée\*.

Ce groupe a réalisé une série de courts métrages montrant des réfugiés qui racontent leur histoire. Une série de films similaires a été tournée pour être diffusée dans des émissions enfantines.

Les cinéastes cherchent à « *mettre un visage sur ces 26 000 demandeurs d'asile qui seront expulsés des Pays-bas, au cours des trois prochaines années.* » Ces demandeurs d'asile sont arrivés avant avril 2001, date à laquelle la loi sur l'asile est devenue plus restrictive. Presque tous venaient de régions ayant souffert de guerre, de violences et de persécutions. Dans de nombreux cas, le fait d'être renvoyé les condamne à un dénuement absolu.

L'un des initiateurs du projet, psychologue et thérapeute familial, s'occupe de familles traumatisées. Il voit les dommages infligés aux enfants de familles vivant dans la misère, souvent depuis plus de dix ans, alors qu'elles attendent de savoir si elles vont pouvoir rester ou non. Pendant cette longue attente, les adultes n'ont pas le droit de travailler ou d'étudier et doivent vivre dans des conditions très précaires, vivant souvent à quatre ou cinq dans une pièce, sans salle de bain privée ni toilettes. La plupart des enfants parlent couramment le néerlandais et peuvent aller à l'école, où ils ont de bons résultats, jusqu'à l'âge de 18 ans. Mais tout s'arrête à partir de 18 ans.

Le gouvernement néerlandais a décidé d'expulser tous les demandeurs d'asile arrivés avant 2001 dès

que leur appel aura été rejeté. Ces plans, qui autorisent l'emploi de la force, ont été soutenus début 2005 par le Parlement, mais ils ont été largement contestés par la société civile.

**Source : [www.26000gezichten.nl](http://www.26000gezichten.nl)**

---

\* Human Rights Watch, basé à New-York, a tiré la sonnette d'alarme l'année dernière dans une lettre au ministre néerlandais de l'Immigration, faisant remarquer que « la politique et les pratiques du gouvernement des Pays-Bas enfreignent la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son protocole de 1967, ainsi que les traités et amendements ultérieurs, telle la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Mais les autorités néerlandaises ont décrété que le nouveau plan d'expulsion était « sûr et humain ».

Human Rights Watch est très préoccupé par le fait que les propositions feront courir des risques aux demandeurs d'asile refusés, aussi bien aux Pays-Bas – sous forme de rejet, d'interruption de l'aide sociale, de détention, entre autres – et potentiellement après leur retour, comme indiqué plus haut. Peu importe comment les autorités néerlandaises caractérisent les expulsions programmées, elles engendrent de sérieuses inquiétudes du fait qu'elles ne sont pas conformes aux obligations internationales néerlandaises. Human Rights Watch demande instamment au gouvernement de respecter la législation internationale lors de toutes les procédures liées à l'expulsion de demandeurs d'asile.

**Source: Human Rights Watch**

**Sources :** [www.26000gezichten.nl](http://www.26000gezichten.nl) - Human Rights Watch

**Thématiques :** [Société](#), [politique](#), [Économie](#)

**Rubrique :** [Divers](#) ()